

# SEANCE DU 19/06/2012

Sous la présidence de M. SCHOTT Herbert, maire.  
Convocation du 14 juin 2012

Conseillers présents : 11 (HILT Joelle, ISS Claire, KLEIN Alexis, KLEIN Pascal, KLEIN Rémy, REINHEIMER Frédéric, SCHOTT Herbert, TRAUTMANN Martine, UNTEREINER Christian, VOLLMER Georges, WAGNER André)

Conseillers absents : 0

## ORDRE DU JOUR

1. Approbation du compte rendu de la séance du 24/04/2012
2. Participation 2012 à l'Office de Tourisme
3. Optimisation et mise à jour du site Internet communal
4. Voiries communales : plan de financement et demande de subvention au Conseil Général

### APPROBATION DE LA SEANCE DU 24 AVRIL 2012

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la séance du 24 avril 2012.

### PARTICIPATION FINANCIERE COMMUNALE A L'OFFICE DE TOURISME

Le maire propose au conseil municipal de fixer la participation financière annuelle communale à l'Office de Tourisme de Niederbronn-les-Bains à 672,80 €, conformément au décompte de l'OTN.  
L'assemblée valide cette proposition.

La subvention sera versée au compte 6574.  
Les crédits nécessaires sont prévus au budget primitif 2012

### OPTIMISATION ET MISE A JOUR DU SITE INTERNET COMMUNAL

Le maire informe l'assemblée que la société DOSTA 360 représentée par M. Jean LEVATIC d'Oberbronn, a été chargée par la municipalité d'optimiser le site Internet communal. En effet, le site sous sa forme

actuelle ne permet pas une mise à jour régulière et efficace.

Le site conservera le nom de domaine [www.rothbach.com](http://www.rothbach.com) qui restera déposé auprès de la société CORAXIS, 11 rue de La Haye à Schiltigheim.

Le conseil municipal approuve cette décision.

### **VOIRIES COMMUNALES : PLAN DE FINANCEMENT ET DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL GENERAL**

Le maire présente au conseil municipal l'avant-projet chiffré de l'aménagement des voiries communales (rue du Pasteur Huser, Cité Bellevue, rue de la Montée, chemin Grünenwasen). Le projet d'étude a été confié par la municipalité au Bureau d'Etudes SFI, 8, rue de la Renaissance à Strasbourg, représentée par M. Francis SCHWARTZ.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve cette opération et arrête les modalités de financement comme suit :

Frais d'études	10 000 €
Tranche ferme	213 094,20 €
Tranches conditionnelles	52 092 €
<b>TOTAL TRAVAUX (HT)</b>	<b>275 186,20 €</b>
Financement :	
Conseil Général (31%)	85 307,72 €
Autofinancement (69%)	193 038,20 €

Le bureau d'étude est chargé de réaliser une mise en concurrence au nom de la commune. Le maire est chargé de faire réaliser les travaux par les entreprises les mieux-disantes et de solliciter la subvention prévue dans le cadre du plan de financement ci-dessus.

#### Signatures des membres présents :

DANNER Thierry	Démission	REINHEIMER Frédéric	
DICK Danielle	Démission	SCHOTT Herbert	
HILT Joëlle		SUSS Francis	Décédé
ISS Claire		TRAUTMANN Martine	
KLEIN Alexis		UNTEREINER Christian	
KLEIN Pascal		VOLLMER Georges	
KLEIN Rémy		WAGNER André	
LEONHART Christian	Démis		